

BAC PRO - Maintenance des Véhicules - Option A : Voitures Particulières (MV VP)

OBJECTIFS

Obtenir le BAC PRO Maintenance des véhicules option A : Voitures Particulières
A l'issue de la formation, l'apprenti sera capable de :

- Réaliser les opérations de maintenance périodique et corrective
- Diagnostiquer des dysfonctionnements mécaniques
- Remettre en conformité les systèmes
- Réceptionner et restituer le véhicule
- Participer à l'organisation de la maintenance

CONTENU

MATIERES GENERALES

- Français
- Histoire - Géographie
- Langue vivante
- Mathématiques
- Sciences Physiques
- Eco-Gestion
- Prévention Sécurité Environnement
- Arts Appliqués
- Education Physique et Sportive

MATIERES PROFESSIONNELLES

- Maintenance périodique
- Diagnostic
- Maintenance corrective
- Réception / restitution du véhicule
- Organisation de la maintenance

MODALITES PEDAGOGIQUES

Formation en mixité de public (avec élèves sous statut scolaire).

La formation se déroule en cours groupe avec des méthodes pédagogiques diversifiées : cours magistraux, études de cas, exercices et entraînement, projets, quizz, mises en situations...

POURSUITE D'ETUDES

Une poursuite d'études est envisageable en :

- BTS Maintenance des véhicules option A voitures particulières
- BTS motorisations toutes énergies
- BTS Après-vente automobile

POUR QUELS METIERS

- Mécanicien automobile
- Technicien automobile
- Garagiste
- Contrôleur technique...

L'APPRENTISSAGE



PRE REQUIS

Avoir effectué sa 1^{ère} année ou ses deux premières années de bac pro sous statut scolaire

Être âgé au minimum de 16 ans et de 30 ans maximum (29 ans révolus)

MODALITES D'ADMISSION

Dossier de candidature

Entretien de motivation avec le Directeur Délégué aux Formations Professionnelles de l'établissement scolaire ou avec le coordinateur de l'unité d'apprentissage

NOMBRE DE PLACES

Bac pro 3^{ème} année (terminale) : 6

Bac pro 2^{ème} année : 6

Ce bac pro est accessible après une ou deux années réalisées sous statut scolaire

POSITIONNEMENT

Bulletins scolaires de l'année antérieure

Avis du dernier conseil de classe

MODALITES D'EVALUATION

Contrôle en cours de formation (CCF) et contrôle ponctuel

Epreuves écrites et orales, projets, dossiers et jury final

Possibilité de validation par blocs de compétences

DUREE INDICATIVE ET RYTHME

Durée indicative : 1 an - 675 heures ou 2 ans : 1350 heures

La durée de formation pourra être adaptée au regard des acquis antérieurs de l'apprenti.

Rythme : 35h/ semaine

DATES

Du 4 septembre 2023 au 5 juillet 2024

LIEU DE FORMATION

Lycée Louis Armand
321 Rue du Grand Champs
73000 Chambéry

MODALITE DE FINANCEMENT

Contrat d'apprentissage : le cout pédagogique est pris en charge par l'opérateur de compétences selon accord de branche ou de la collectivité

CONTACT

M. Bruno HAMY

Directeur délégué à la formation professionnelle

bruno.hamy@ac-grenoble.fr

04 79 72 30 30